

Parents d'élèves des écoles :

. GUSTAVE ROGHI

Volvic, le 28 août 2025

## Chers parents, chers élèves,

À l'aube de cette nouvelle rentrée scolaire, nous souhaitons adresser à chacun d'entre vous nos vœux de réussite, d'épanouissement et de sérénité pour l'année à venir. Que cette rentrée soit placée sous le signe de la curiosité, du plaisir d'apprendre et du vivre ensemble. Nous avons une pensée particulière pour les enfants qui franchiront pour la première fois les portes de l'école, et pour ceux qui s'apprêtent à vivre leur dernière année dans nos écoles avant de poursuivre leur parcours au collège.

### Plusieurs points d'attention pour cette rentrée 2025 :

➤ **Respect de la nouvelle législation anti-tabac aux abords des écoles.**

Depuis le **1er juillet 2025**, une nouvelle loi nationale interdit de fumer dans un périmètre de **10 mètres autour des établissements scolaires**. Cette mesure vise à protéger la santé des enfants et à renforcer le caractère exemplaire de l'environnement scolaire.

Nous faisons appel au **civisme et à la responsabilité de tous** pour faire respecter cette règle, en veillant à ne pas fumer à proximité des entrées et sorties des écoles. Le respect de ce cadre est essentiel pour garantir un espace sain et sécurisé à nos enfants.

➤ **Projet SCOLAEé – rénovation énergétique de l'école G. Roghi.**

L'école Gustave Roghi bénéficie cette année d'une **importante opération de rénovation** dans le cadre du projet SCOLAEé, porté par la commune. Ce chantier, prévu pour une durée d'un an, a pour objectifs :

- D'améliorer le confort thermique pour les élèves et le personnel ;
- De réaliser des économies d'énergie, réduisant ainsi les dépenses de fonctionnement et l'impact environnemental de l'école ;
- D'augmenter le nombre de sanitaires sur l'école ;
- D'améliorer le cadre de vie de l'école, pour favoriser les apprentissages.

Les travaux se dérouleront **par ailes successives**, afin de limiter autant que possible les perturbations. Les classes concernées par les zones en chantier seront temporairement relogées dans **des espaces communs** de l'école (bibliothèque, salle de réunion...).

L'équipe enseignante, en lien étroit avec les agents du service Education-Enfance-jeunesse, **s'organise avec rigueur et anticipation** pour maintenir un cadre favorable à l'accueil et aux apprentissages durant toute la durée des travaux.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération tout au long de cette année scolaire. Si nécessaire, des informations concernant les modifications éventuelles de l'organisation au sein de l'école pendant la période des travaux seront transmises via Educartable.

N'hésitez pas à contacter les équipes éducatives ou le service EEJ si vous avez des questions.

➤ **Réservation aux services périscolaire, restauration scolaire, mercredi**

Au préalable, votre dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire doit être déposée via l'espace famille, complet et validée. Ensuite, vous avez dû sélectionner les services auquel participera votre enfant via la tuile « créer une inscription ».

Pour bénéficier des services périscolaires (matin, midi, soir) et des mercredis, **la réservation est obligatoire**, via la tuile « Gérer les réservations » de l'Espace Famille de la commune.

Les réservations doivent être faites au plus tard à 12h la veille (ou le vendredi avant 12h pour le lundi). En cas d'imprévu, à titre exceptionnel, une modification reste possible jusqu'à 9h le matin même, par mail ([enfancejeunesse@ville-volvic.fr](mailto:enfancejeunesse@ville-volvic.fr)) ou message vocal au 04 73 33 44 94, ou via la tuile « signalement d'absence » sur l'espace famille.

En cas de présence sans réservation, les tarifs sont majorés. À l'inverse, une absence non justifiée entraîne une facturation au tarif normal.

Il est donc essentiel de réserver et annuler dans les délais tous les services nécessaires.

Le règlement complet et les tarifs sont disponibles sur [www.ville-volvic.fr](http://www.ville-volvic.fr) et sur l'Espace Famille. Un livret d'accueil vous sera également remis à la rentrée avec toutes les informations utiles.

➤ **Les tarifs des activités**

Nous vous informons que les tarifs des services périscolaires et extrascolaires (cantine, accueil du matin et du soir, centre de loisirs) appliqués en 2024/2025 seront maintenus à l'identique pour l'année 2025/2026.

Dans un contexte où le coût de la vie continue d'évoluer, la commune a fait le choix de maintenir les tarifs actuels afin de soutenir les familles et garantir l'accès de tous à un service de qualité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le maire,  
David JARDINE,  
Adjoint à l'Éducation-Enfance-Jeunesse

